

DECISION EO/01 : REORGANISATION DE L'APIRG

Que :

- a) *La nouvelle structure organisationnelle de l'APIRG comprenant :*
- 1) *Un Comité de coordination des projets (APCC - sigle anglais)*
 - 2) *Un Sous-groupe des opérations de l'espace aérien et de l'aérodrome (AAO/SG - sigle anglais),*
 - 3) *Un Sous-groupe de la gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG - sigle anglais), et*
 - 4) *Un Groupe de prévision du trafic (TFG - sigle anglais),*

Comme décrite dans les Appendices B, C, D, E, et F de ce rapport, est adoptée et deviendra effective suivant la prochaine réunion de l'APIRG ;

- b) *Les termes de référence préliminaires de l'APCC fournis dans l'Appendice D de ce rapport doivent être révisés et finalisés lors de la prochaine réunion de l'APIRG ; et*
- c) *Des projets identifiés à partir des modules ASBU et des objectifs de la performance régionaux adoptés par l'APIRG, à réaliser par les équipes d'experts fournis par les Etats et les organisations internationales concernées.*